

Stationner sur le site de Layné



Afin de faciliter l'accès aux différents services du site de Layné, le Centre Hospitalier a organisé le stationnement en plusieurs zones :

- ▶ des zones en accès réglementé (zone bleue sur le plan)
- ▶ des zones en accès libre

Des parkings gratuits sont également situés autour du site

Accéder au site (3 entrées distinctes)

- ▶ **L'entrée principale** (avenue P. de Coubertin) dessert le service des admissions, les consultations, le salon de sortie et le point de la chapelle
- ▶ **L'entrée des urgences** (avenue Cronstadt) permet l'accès aux zones Urgences, Hémodialyse et Ophtalmologie
- ▶ **L'entrée située après le self** permet d'accéder au service médecine nucléaire et à la chambre mortuaire.

Conditions tarifaires zone réglementée

- ▶ **En semaine de 7 à 21h** : 2h GRATUITES - Au-delà : 0,30 € / 15 minutes*
- ▶ **De 21h à 7h** : GRATUIT
- ▶ **Dimanche et jours fériés** : GRATUIT
- ▶ **Perte du ticket de stationnement** : 14 € (tarif forfaitaire)

*Tarification par tranche de 15 min. Tarif au 1er juin 2017

DOCUMENTS UTILES

-  Flyer informations stationnement
-  Plan stationnement site de Layné

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/plan-d-acces/stationner-sur-le-site-de-layne-539.html>